

FONCTIONNEMENT DU C.E.S.D

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU

POUR LE PAIEMENT
DES FACTURES OU
L'ACHAT DE POCHEs

DU LUNDI AU JEUDI
DE 7 H 30 À 15 H 00

LE VENDREDI
DE 7 H 30 À 14 H 00

FERMÉ LES
JOURS FÉRIÉS

HEURES D'OUVERTURE DU C.E.S.D DEPÔT DES DECHETS

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7 H 30 À 17 H 00

LE SAMEDI
DE 7 H 30 À 11 H 00
ET DE 15H00 À 17H00

JOURS FÉRIÉS
DE 7 H 30 À 11 H 00
ET DE 15H00 À 17H00

Une annonce
sera faite en cas
de fermeture du
centre sur le site de
la mairie de Koumac
ou celui du Sivm Nord

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :
CONTACTER LE SIVM NORD AU
TEL : 42.54.84 | GSM : 94.87.21
MAIL : sivmnord@gmail.com

EXPLICATIF DU CYCLE DES DECHETS

DECHETS COLLECTES

Dans les sacs
de différentes couleurs
Les verres, les résidus
ménagères, les
aluminiums

Par les camions du
SIVM NORD

Vers les casiers ou
Les zones de
stockage

DECHETS APPORTES

Par
les abonnés

Déclarer les déchets
au bureau des entrées
ou à la permanence
sur site

Espaces aménagés
Casiers pour chaque
type de déchets.

VERS LES CIRCUITS DE RECYCLAGE
ET D'ÉLIMINATION

SOYONS RESPONSABLES
de la production de nos déchets
pour la préservation de
l'environnement de nos communes

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
À VOCATION MULTIPLES DU NORD

SIVM NORD

COMMENT POUVONS NOUS
PARTICIPER A LA PRESERVATION
DE NOTRE ENVIRONNEMENT ?

MODE D'EMPLOI

C'EST TOUT SIMPLE

Des sacs de couleurs vous seront vendus au bureau du SIVM NORD

Une couleur pour chaque type de déchets afin de faciliter le tri sélectif



DÉCHETS ALIMENTAIRES



DÉCHETS EN VERRE



CANNETTES EN ALUMINIUM
BOITES EN ACIER (CONSERVES)

UNE COMMUNE PROPRE
UNE COMMUNE SAINTE

COMMENT ÇA MARCHE ?

A) DÉCHETS COLLECTÉS

Placez vos ordures uniquement dans les poches au logo du SIVM NORD.

Afin que celles-ci soient collectées par nos services

LE LUNDI : sacs verts



LE 1^{ER} MARDI DU MOIS :
sacs bleus et / ou sacs rouges



LE JEUDI : sacs verts



VENTE DE POUCHES :

SACS VERTS	(52 poches)	2.500 f
SACS BLEUS	(26 poches)	1.300 f
SACS ROUGES	(26 poches)	1.300 f

B) DÉCHETS APPORTÉS (LES ENCOMBRANTS)

Apportez vous même vos déchets au C.E.S.D

Les usagers devront se présenter au CESD, et déclarer leurs déchets à l'agent du poste d'entrée.

Abonnés (à jour de leur redevance) : GRATUIT

Droit d'entrée non abonné :

500 f / voiture ou carte à 5.000 f les 10 entrées.

CALENDRIER DE RAMASSAGE DES DECHETS VERTS KOUMAC ET KAALA-GOMEN

DÉCHETS VERTS

Koumac :

Les déchets verts seront déposés sur la voirie la dernière semaine de chaque trimestre

Contact :

le responsable du service technique au 77.22.81

Kaala-Gomen :

Les déchets verts seront déposés sur la voirie la dernière semaine de chaque mois

Contact :

le responsable du service technique au 80.37.24

LES DÉCHETS VERTS SERONT COLLECTÉS PAR
LE SERVICE DE RAMASSAGE DE LA MAIRIE
(EN FONCTION DE LA DISPONIBILITÉ DES
SERVICES TECHNIQUES).

